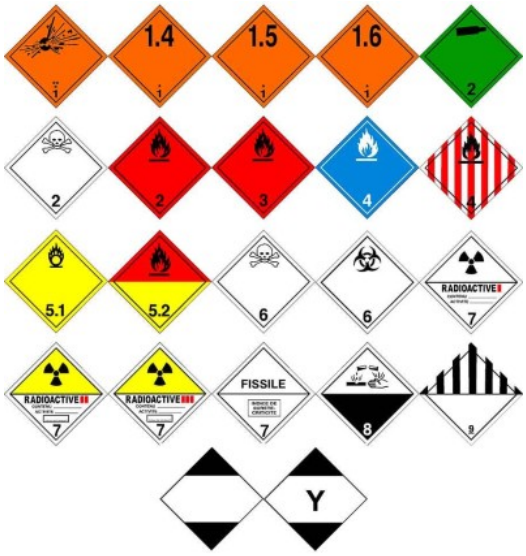
ÉTIQUETTE MATIÈRE DANGEREUSE ADR
Référence : 05294



RESUME

Étiquette ADR matière dangereuse vendue par lot, rouleau ou plaque à l'unité.

3 dimensions en fonction du conditionnement :

- Étiquette 100 x 100 mm (par bobine de 1000 autocollants ou par lot de 100 autocollants)
- Étiquette 150 x 150 mm (par lot de 100 autocollants)
- Étiquette adhésive ou plaque magnétique ou aluminium 300 x 300 mm (à l'unité)

22 classes matières dangereuses au choix. Pour les visuels dotés d'astérisques, veuillez indiquer ** la division ou * le groupe de compatibilité.

Les points forts :

- Large choix de matières et conditionnement
- Spécifie efficacement la nature des matières dangereuses transportées

Retrouvez tous nos pictogrammes produits dangereux ainsi que tous nos panneaux de sécurité danger.



DECLINAISONS

Classe	Support et format

Matières et objets explosibles N°1	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz inflammables N°2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Liquides inflammables N°3	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières solides inflammables N°4	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières comburantes N°5.1	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Peroxydes organiques N°5.2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières toxiques N°6	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières infectieuses N°6	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières fissiles N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières corrosives N°8	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets dangereux N°9	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée - LQ	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée Y - LQY	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Gaz inflammables N°2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Gaz toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Liquides inflammables N°3	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières solides inflammables N°4	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières comburantes N°5.1	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Peroxydes organiques N°5.2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières toxiques N°6	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières infectieuses N°6	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières fissiles N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières corrosives N°8	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets dangereux N°9	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Quantité limitée - LQ	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Quantité limitée Y - LQY	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz inflammables N°2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz toxiques N°2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Liquides inflammables N°3	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières solides inflammables N°4	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm

Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières comburantes N°5.1	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Peroxydes organiques N°5.2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières toxiques N°6	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières infectieuses N°6	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières fissiles N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières corrosives N°8	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets dangereux N°9	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée - LQ	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée Y - LQY	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Gaz inflammables N°2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Gaz toxiques N°2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Liquides inflammables N°3	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières solides inflammables N°4	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières comburantes N°5.1	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Peroxydes organiques N°5.2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières toxiques N°6	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières infectieuses N°6	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières fissiles N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières corrosives N°8	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets dangereux N°9	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Quantité limitée - LQ	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Quantité limitée Y - LQY	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Gaz inflammables N°2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Gaz toxiques N°2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Liquides inflammables N°3	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières solides inflammables N°4	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières comburantes N°5.1	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Peroxydes organiques N°5.2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières toxiques N°6	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières infectieuses N°6	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm

Matières fissiles N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières corrosives N°8	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets dangereux N°9	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Quantité limitée - LQ	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Quantité limitée Y - LQY	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Gaz inflammables N°2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Gaz toxiques N°2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Liquides inflammables N°3	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières solides inflammables N°4	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières comburantes N°5.1	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Peroxydes organiques N°5.2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières toxiques N°6	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières infectieuses N°6	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières fissiles N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières corrosives N°8	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets dangereux N°9	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Quantité limitée - LQ	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Quantité limitée Y - LQY	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm

DESCRIPTION

Affichez la nature des matières dangereuses transportées

Indiquez efficacement la nature des matières dangereuses transportées grâce à ces étiquettes matière dangereuse.

En effet, le transport routier de marchandises dangereuses, comme son nom l'indique, peut être périlleux. C'est pourquoi celui-ci est réglementé par l'ADR (Accord of Dangerous goods by Road) qui impose d'équiper les marchandises concernées d'étiquettes conformes à l'ADR afin de signaler la présence de matières dangereuses, inflammables, explosives, radioactives et/ou toxiques.

Toutes nos étiquettes sont conformes à l’ADR en vigueur depuis le 1er janvier 2019 relatif au transport des marchandises

dangereuses par la route.

Caractéristiques de l'étiquette matière dangereuse ADR

- Matières :
  - Autocollant : Film PVC souple muni d’un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l’intérieur et à l’extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools…) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués).
  - Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.
  - Magnétique : signalétique magnétique recouverte d’un vinyle adhésif haute performance (autocollant) qui peut être fixée sur toutes surfaces ferromagnétiques (fer, cobalt, nickel…).
- Dimensions :
  - 100 x 100 mm (uniquement disponible en autocollant)
  - 150 x 150 mm (uniquement disponible en autocollant)
  - 300 x 300 mm
- Conditionnement :
  - Vendu à l’unité (300 x 300 mm)
  - Vendu par lot de 100 étiquettes (100 x 100 mm et 150 x 150 mm)
  - Vendu en bobine de 1000 étiquettes (100 x 100 mm)

Un besoin particulier, faites une demande de devis.